



Le Groupe SOS en questions

Des valeurs partagées

Nos valeurs 3

Des réalisations concrètes

Les associations 4

Le Groupe Alterna Développement 6

Une organisation atypique

Questions/réponses 8

Interdépendances EST UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE PRESSCODE POUR SOS DROGUE INTERNATIONAL (ASSOCIATION LOI 1901). SIÈGE SOCIAL : 39, BOULEVARD BEAUMARCHAIS - 75003 PARIS. Directeur de la publication et rédacteur en chef : JEAN-MARC BORELLO (jmb@groupe-sos.org). Directeur de la rédaction : GILLES DUMOULIN (gd@presscode.fr). Gestion des abonnés et diffusion : PHILIPPE MORLHON, 04 96 11 05 89 (editions@groupe-sos.org). IMPRESSION : IMPRIMERIE NOUVELLE, 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE. DÉPÔT LÉGAL À PARUTION. COMMISSION PARITAIRE : 1107 G83337 - ISSN : 1155-2859. RÉDACTION, DIFFUSION ET ADMINISTRATION : PRESSCODE - 26, LA CANEBIÈRE - 13001 MARSEILLE. TÉL. : 04 96 11 05 80. FAX : 04 96 11 05 81. WWW.PRESSCODE.FR PHOTOS : © OLIVIER CHARLOT, © WWW.PRESSCODE.FR

EDITO

Le fondement
de nos actions,
la diversité croissante
de nos activités,
l'originalité
de notre structuration
interpellent.

Ces interrogations
sont légitimes.
Nous nous proposons,
par ce document,
de vous présenter
le Groupe SOS,
de l'utopie fondatrice
aux détails
de son fonctionnement.

Jean-Marc Borello

Délégué général
du Groupe SOS

Des valeurs partagées

→ RESPECT DE LA PERSONNE

Nous adaptons sans cesse nos institutions et nos actions face à des besoins qui évoluent.

Convaincus que le respect des personnes passe par la qualité de l'accueil qui leur est proposé, nous portons une attention particulière aux conditions d'hygiène, de confort, d'intimité et d'esthétique des locaux et rejetons toute vision misérabiliste de l'action sociale.

→ EGALITÉ DES DROITS

Nous refusons toute forme de discrimination quel que soit son fondement : le sexe, la race, les origines ethniques ou sociales, la langue, la religion, les opinions politiques, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Le Groupe SOS s'engage à respecter l'égalité des droits à tous les niveaux de son action et à la promouvoir au sein de la société.

→ LAÏCITÉ ET INDÉPENDANCE

Le Groupe SOS est indépendant. Il n'est l'émanation d'aucun courant religieux ou politique.

Il lutte contre les exclusions et vient en aide aux personnes en difficultés en ayant en permanence la volonté de promouvoir les principes de tolérance, de respect des croyances et des convictions politiques.

→ FÉCONDITÉ SOCIALE

Nous sommes persuadés que tout individu recèle une richesse personnelle qui peut être utile à l'ensemble de ses contemporains.

Les histoires les plus difficiles, les traumatismes les plus profonds, n'aboutissent jamais à l'anéantissement de la richesse qui réside en chacun de nous.

→ UNE ORGANISATION SOCIALE AU SERVICE DES INDIVIDUS

Les rapports sociaux ne doivent pas être conditionnés par le profit individuel.

Nous pensons que les formes de l'économie sociale et solidaire sont à même d'atteindre cet objectif. Nous nous engageons aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour promouvoir une autre vision des rapports économiques.

Nous nous attachons aussi à promouvoir le commerce équitable.

*Les histoires les plus difficiles,
les traumatismes les plus profonds,
n'aboutissent jamais à l'anéantissement
de la richesse qui est en chacun de nous.*

Des réalisations concrètes

Les associations

... SOS DROGUE INTERNATIONAL*

Aide et soins aux usagers de drogues

Depuis 1984, SOS Drogue International innove pour améliorer continuellement la prise en charge des personnes concernées par les toxicomanies. L'association publie un trimestriel : *Interdépendances*.

Soins, hébergement et insertion : 40 établissements

... SOS HABITAT ET SOINS*

Permettre l'accès aux soins et à l'habitat des personnes en situation sanitaire et/ou sociale très difficile.

Depuis 1986, SOS Habitat et Soins héberge, soigne, conseille et oriente des personnes malades ou handicapées, mal logées ou sans domicile.

Santé, logement et insertion : 20 établissements

... SOS INSERTION ET ALTERNATIVES*

Education spécialisée et insertion sociale et professionnelle

Depuis 1994, SOS Insertion et Alternatives développe des actions éducatives à l'adresse des mineurs, ainsi que des actions de prévention et de réinsertion professionnelle.

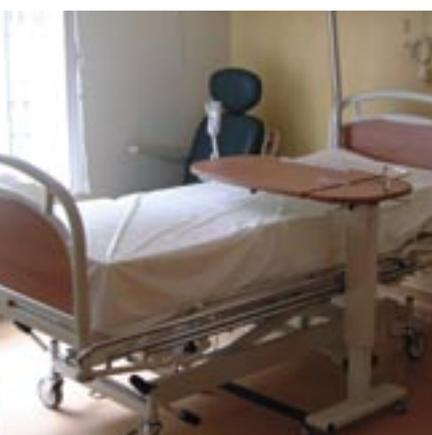
Centres éducatifs renforcés, hébergement, accueil d'urgence, insertion, micro-crédit : 12 établissements

... ARCAT*

Aide aux personnes malades

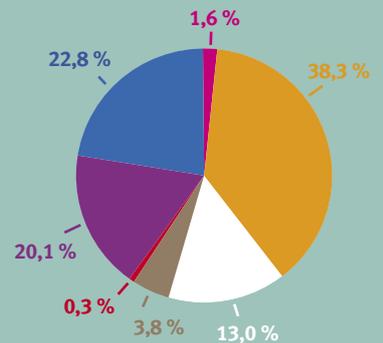
Depuis 1984, Arcat accueille, soutient, oriente et héberge des personnes touchées essentiellement par le sida ou les hépatites. L'association mène aussi des actions de prévention et publie chaque mois *Le Journal du sida*.

Soins, prévention, édition : 8 services





**BUDGET TOTAL
DES ASSOCIATIONS
RÉPARTI PAR ENTITÉ
ASSOCIATIVE
TOTAL ~88 M€**



- Arcat
- JCLT
- SOS Insertion et Alternatives
- Crescendo
- Collège Coopératif de Paris
- SOS Habitat et Soins
- SOS Drogue International

→ JCLT*

Protection de l'enfance, accompagnement d'adultes en difficultés sociales.

Depuis 1960, JCLT héberge, forme et oriente des enfants et des adolescents rencontrant des problèmes familiaux, scolaires, éducatifs et culturels. L'association accompagne aussi dans leurs démarches des personnes allocataires du RMI.

Maisons d'enfants, actions éducatives, formation professionnelle, prévention et insertion : 30 établissements

→ CRESCENDO

Multi-accueil petite enfance

Crescendo développe un dispositif de crèches et de haltes-garderies et anime un centre social.

Lien social, aide à la parentalité : 11 établissements

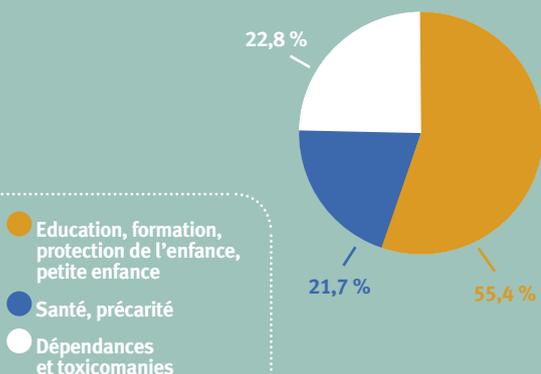
→ LE COLLÈGE COOPÉRATIF DE PARIS

Formation pour adultes

Organisme de formations supérieures pour adultes, le Collège Coopératif de Paris (CCP) s'adresse aux personnes ayant une expérience professionnelle et/ou bénévole confirmée et leur propose de suivre une formation DHEPS de niveau Master 1, sans aucun prérequis universitaire. Le CCP fonde sa pédagogie sur les principes de la recherche-action.

* Ces associations sont reconnues de bienfaisance par arrêté préfectoral.

**BUDGET TOTAL
DES ASSOCIATIONS RÉPARTI
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
TOTAL ~88 M€**



PLUS D'INFOS SUR WWW.GROUPE-SOS.ORG

Des réalisations concrètes

 **Le Groupe Alterna
Développement**

Le Groupe Alterna Développement vise à développer des activités d'insertion par l'économie et de promotion du commerce équitable. Il est constitué de six entreprises ayant pour but l'insertion de personnes en difficultés, connaissant des échecs répétés ou se trouvant en situation précaire. Encadrés par des professionnels reconnus, les salariés acquièrent, grâce à des modules de formation, les bases pratiques et théoriques indispensables à leur future insertion professionnelle.

L'USINE (La Plaine Saint-Denis)

Ancien site industriel, L'Usine est un espace dédié à l'événementiel (congrès, séminaires, soirées, concerts, etc.) et à la restauration (deux restaurants et une activité de Traiteur-Organisateur de réceptions). Dans un environnement évolutif, les salariés en insertion ont la possibilité d'aborder différents aspects de la restauration (restauration d'affaires, de type brasserie, cocktails et réceptions, traiteur, etc.) et de l'organisation d'événements, auprès de clientèles hétéroclites.

www.lusine-evenements.com

L'AUBERGE (Paris 11^e)

L'Auberge est un restaurant parisien proposant une cuisine traditionnelle renouvelée selon le marché et la saison, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Des salons privés, situés au premier étage permettent d'accueillir les repas de groupes, journées d'études, réunions privées et expositions diverses.

Les postes en insertion, répartis entre la cuisine et le service en salle, sont destinés à des personnes désireuses de s'orienter vers les métiers de la restauration.

www.lauberge.com

*Explorer, développer, relier
entre elles diverses facettes
d'un modèle économique
alternatif en construction.*



→ ALTER MUNDI (Paris 11^e)

Boutique, galerie d'art, salon de thé, espace culturel et pédagogique, Alter Mundi, propose une gamme originale et très design de mobilier et objets de déco réalisés par des artisans ou de petites entreprises de pays du « Sud » se distinguant par des pratiques sociales et environnementales responsables. Alter Mundi rompt ainsi avec l'image traditionnelle des produits ethniques. Entreprise d'insertion, Alter Mundi innove en menant une action solidaire en France comme à l'étranger et accueille des salariés en insertion sur les métiers de la vente.

www.altermundi.com

→ LA COMPAGNIE DU COMMERCE ÉQUITABLE (La Plaine Saint-Denis)

La Compagnie du Commerce Équitable a pour vocation de développer de nouvelles filières d'importation et de vente de mobilier, objets de décoration et objets d'art issus du commerce équitable et du commerce éthique.

Elle gère par ailleurs une centrale d'achats et plateforme logistique regroupant dans un espace *showroom*, un ensemble d'importateurs et de distributeurs de produits équitables proposant une offre coordonnée destinée aux professionnels : les boutiques de décoration, les entreprises, les collectivités, etc. Entreprise d'insertion (agrément en cours), elle formera les salariés aux métiers de la logistique et de la distribution-vente.

→ PRESSCODE (Paris-Marseille)

Presscode est une entreprise de presse, d'édition et de création graphique spécialisée dans la fabrication de supports de communication (publications, plaquettes, brochures, logos et chartes graphiques, sites Internet, etc.). Presscode en tant qu'entreprise d'insertion prépare ses salariés aux métiers de la publication de périodiques, de la création graphique, de l'édition et du multimédia. Par ailleurs, elle favorise les imprimeries faisant l'effort de s'engager en signant une charte de respect de l'environnement.

www.presscode.fr

→ ALTERNACOM (La Plaine Saint-Denis)

Alternacom est une agence de communication spécialisée dans l'organisation d'événements professionnels (congrès, séminaires, conventions colloques, soirées, lancements de produits, relations publiques, etc.).

Ses métiers couvrent le conseil stratégique, le conseil opérationnel, la maîtrise d'ouvrage et l'analyse.

Trois pôles de compétences sont représentés :

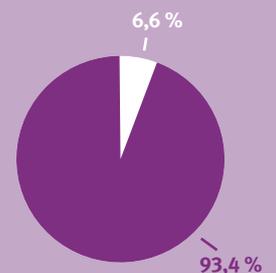
- un pôle réceptif au sein de L'Usine (commercialisation des prestations du site),
- un pôle événementiel institutionnel destiné à répondre aux besoins des institutions en matière de communication événementielle.
- un pôle événementiel solidaire organisant des événements à vocation de récolte de fonds au profit des associations du Groupe SOS.

Son statut d'entreprise d'insertion (agrément en cours) lui permettra d'accueillir des postes d'assistant commercial et communication et de chargé de production en insertion.

www.groupe-alterna.fr

ORIGINE DES FINANCEMENTS DU GROUPE ALTERNA TOTAL ~ 4,4 M€

- Revenus d'activités
- Aides publiques



Une organisation atypique



Questions/réponses

1 COMMENT DÉFINIR LE GROUPE SOS EN QUELQUES PHRASES ?

Le Groupe SOS est un ensemble de structures qui rassemble aujourd'hui 2 000 collaborateurs et 130 établissements d'accueil, de soins, d'hébergement, d'insertion, d'éducation et de formation professionnelle avec un objectif commun : la lutte contre les exclusions. Le Groupe SOS, qui poursuit son développement depuis vingt ans, a ses activités réparties très largement sur le territoire national, y compris dans les DOM. Le Groupe est indépendant et ses activités sont presque exclusivement financées par l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité Sociale dans le cadre des politiques publiques.

Le Groupe SOS se veut capable d'intervenir dans tous les champs de la lutte contre les exclusions, et plus largement de l'économie sociale et solidaire, en ayant toujours comme objectif premier la qualité du service rendu aux usagers.

2 QUELLES SONT LES AMBITIONS DU GROUPE SOS ?

Le Groupe SOS est une organisation privée de l'économie sociale. Ses deux principales fonctions sont :

- être un prestataire de services capable de répondre efficacement à des attentes sociales, ce qui se concrétise notamment par le fait de répondre à des appels d'offres publics,
- être une force d'innovation et de propositions

après des pouvoirs publics pour faire évoluer les politiques publiques et susciter des réponses à des besoins sociaux pas encore satisfaits.

Pour répondre à ces enjeux, le Groupe SOS a fait des choix d'organisation, de gestion des ressources humaines, de mutualisation des moyens, qui sont originaux, et se révèlent être encore peu diffusés dans le secteur de la lutte contre les exclusions.

3 QUELS SONT LES CHOIX D'ORGANISATION, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE STRUCTURE JURIDIQUE ?

Ambitieux dans les projets à mettre en œuvre, exigeant dans le professionnalisme de ses collaborateurs et procédures, très attentif aux recommandations des pouvoirs publics notamment dans leurs différents rapports d'inspection, le Groupe SOS a cherché de façon pragmatique à utiliser les différentes structures juridiques existantes. Il est ainsi composé :

- d'associations qui ont pour objet de mener des actions d'intérêt général et de bienfaisance : aides et accès aux soins, au logement et à l'insertion professionnelle pour des publics précarisés (usagers de drogues ou en situation sociale et sanitaire difficile), aide à l'enfance en danger, prises en charge de mineurs délinquants... – des actions financées et contrôlées par les pouvoirs publics ;
- d'entreprises d'insertion, constituées en sociétés commerciales qui est la forme juridique recommandée par les directions départementales

du Travail et de la Formation Professionnelle en charge de l'agrément de ce type d'entreprises. Ces sociétés sont regroupées au sein du Groupe Alterna Développement. L'actionnariat du Groupe Alterna Développement est composé uniquement des associations du Groupe SOS ; tout enrichissement de personnes physiques est ainsi exclu. En outre, les associations ont renoncé, en qualité d'actionnaire, à percevoir les dividendes auxquelles elles pourraient prétendre, l'ensemble des bénéfices étant ainsi consacré au développement de nouveaux projets créateurs d'emplois.

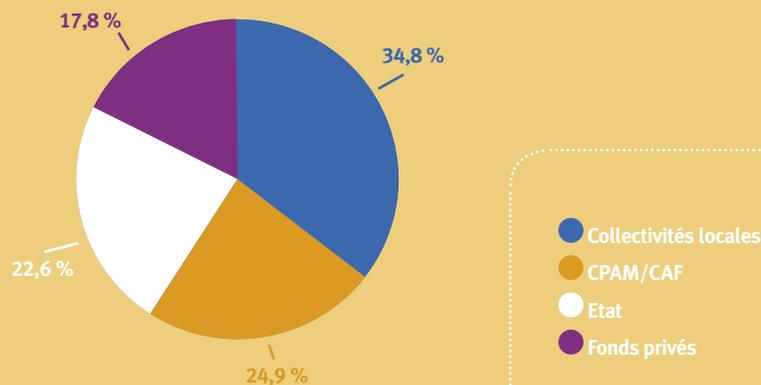
A noter qu'en sectorisant et en filialisant ainsi leurs activités commerciales, les associations se conforment à l'instruction du 16 février 1999 de la direction générale des Impôts ;

→ d'une union d'économie sociale, Alliance Immobilière (coopérative immobilière). Créée en 1995, en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations, en tant que filiale immobilière au sein du Groupe SOS, Alliance Immobilière répond aux objectifs suivants :

- répondre à une carence des bailleurs sociaux en matière de production de logements très sociaux et de logements d'urgence ;
- permettre l'accès au logement des usagers (toxicomanes, malades du sida, personnes à très faibles revenus) refusés par les différents bailleurs sociaux ;
- assurer le portage immobilier des structures telles que des centres d'hébergement d'urgence pour toxicomanes, pensions de famille, post-cures, types d'opération refusés par les bailleurs sociaux ;
- travailler sur une production innovante en matière de logements, tels que les logements en difus, vivement encouragés par les pouvoirs publics car permettant un meilleur accès et une meilleure réinsertion sociale dans un tissu local.

Le montant des loyers des logements est fixé par convention avec l'Etat et les loyers des structures sanitaires et sociales du Groupe doit être conforme, depuis la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002, et son décret d'application du 22 octobre 2003 (article 87) à l'évaluation faite par le service des Domaines ;

ORIGINE DES FINANCEMENTS DU GROUPE SOS TOTAL ~ 100 M€



→ d'un groupement d'intérêt économique (GIE), Alliance Gestion, qui a démontré son efficacité. Celui-ci assure une mission de conseil et de contrôle dans ses différents domaines de compétences (gestion, ressources humaines, juridique, technique, organisation et partenariat). L'Inspection générale des finances a précisé dans son rapport de contrôle portant sur le Groupe SOS : « S'agissant des relations existant entre les différentes entités, la mission constate que les montages adoptés présentent l'avantage de permettre la réalisation d'économies d'échelle, notamment pour la gestion des petites structures. En outre, cette organisation permet certainement d'accroître l'efficacité et le professionnalisme des équipes dispersées sur le territoire métropolitain. »

Par ailleurs, des devis comparatifs réalisés auprès de cabinets d'audit extérieurs démontrent les économies réalisées sur les mêmes missions par le recours à un GIE.

4 QUELLE GOUVERNANCE ?

L'architecture juridique du Groupe SOS repose sur les trois associations fondatrices que sont SOS Drogue International, SOS Habitat et Soins et SOS Insertion et Alternatives. De ces trois seules entités découle l'ensemble du dispositif du Groupe SOS.

Les conseils d'administration de SOS Drogue International, SOS Habitat et Soins et SOS Insertion et Alternatives décident des orientations de chacune des associations et de leurs filiales et, par conséquent, du Groupe, lui conférant une identité forte. Ainsi, ces trois associations adhèrent à une charte qui fixe un certain nombre de valeurs et de principes en matière de pratiques professionnelles, de gestion et qui pose un principe de solidarité entre les différentes entités du Groupe.

Le fonctionnement démocratique de l'organisation se manifeste par la tenue régulière des assemblées générales et des conseils d'administration des entités composant le Groupe SOS. Les administrateurs ont en commun une bonne connaissance des sujets qu'ils ont à traiter et une implication importante dans la vie du Groupe. Ils sont tous des spécialistes des problématiques traitées par le Groupe SOS, tout en étant issus d'horizons très divers (hauts fonctionnaires, magistrats, professionnels du secteur sanitaire et social, chefs d'entreprise, avocats, etc.).

Les conseils d'administration ont formé des commissions thématiques qui permettent aux administrateurs qui le souhaitent de réfléchir de manière plus approfondie sur certaines problématiques et de faire des propositions lors des sessions plénières. Avant chaque conseil d'administration, une commission « Finances » et une commission « Développement durable » se tiennent pour traiter en profondeur ces deux thématiques.

Au-delà de ces réunions statutaires, des réunions de travail réunissant des administrateurs, les présidents et les directions des associations ont lieu fréquemment tout au long de l'année. La mise en place récente d'un espace dédié aux administrateurs sur l'Intranet permet de les tenir informés tout au long de l'année de l'actualité du Groupe et d'accéder en permanence aux documents préparatoires des conseils et commissions.

5 QUELLES PROCÉDURES DE CONTRÔLE ?

La gestion d'un groupe de cette taille nécessite un contrôle exigeant de l'utilisation des financements publics alloués. Ce contrôle est exercé en interne par le GIE Alliance Gestion pour le compte des conseils d'administration des associations. Ce contrôle interne se double d'un contrôle externe au niveau de chaque établissement par les organes de contrôle des financeurs publics. Chaque « euro public » alloué au Groupe SOS est donc soumis au contrôle d'une autorité administrative.

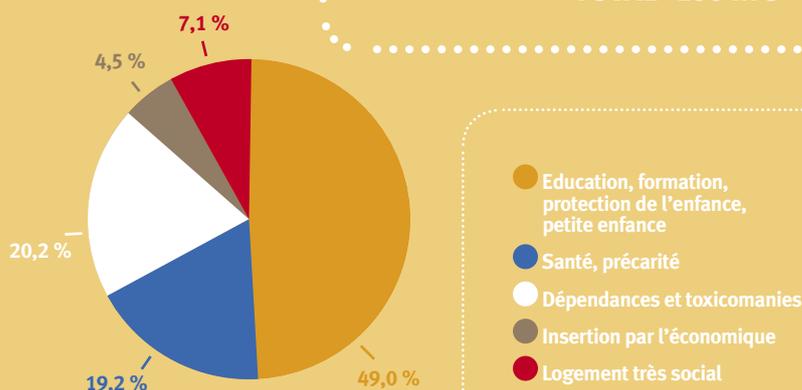
6 QUELLE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES ?

Le Groupe compte aujourd'hui 2 000 collaborateurs et a fait le choix d'une gestion des ressources humaines harmonisée. Parmi les choix structurants, on peut noter :

→ le choix de privilégier une politique des ressources humaines respectueuse du principe de la parité parmi les collaborateurs d'encadrement. Ce principe se vérifie désormais avec un personnel d'encadrement composé, en 2003, pour 50,8 % d'hommes et pour 49,2 % de femmes.

→ une gestion active au niveau du Groupe permettant des possibilités d'évolution de carrière, de mobilité géographique, de formation interne et d'accès à des formations diplômantes comme le CAFDES ou le DHEPS. L'objectif est bien sûr d'attirer et de retenir des professionnels disposant des diverses qualifications nécessaires au bon fonctionnement des établissements du groupe. A noter que, concernant les établissements sani-

**BUDGET GROUPE SOS
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
TOTAL ~100 M€**



taires et sociaux, les qualifications du personnel sont déterminées par les comités régionaux d'organisation sanitaire et médico-sociale et l'application des règles de diplômes est contrôlée par les directions départementales des Affaires Sanitaires et Sociales.

7 QUELLE POLITIQUE DE PARTENARIAT ? QUELS ÉCHANGES AVEC LES AUTRES ACTEURS DU MONDE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

Le Groupe SOS a toujours fait le choix d'une politique de partenariat fort avec les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire. Les personnes morales de même que certains salariés ou administrateurs du Groupe sont membres, entre autres, de l'Uniops, des Uriops, de la Fnars, du Crips Île-de-France, de la FNH-VIH, de la FN3S, de la Fapil, de Sidaction, d'ELCS, de l'Unals, du CJDES et de l'UREI Île-de-France. Le Groupe SOS s'intègre ainsi au tissu associatif qui traite des mêmes problématiques que les siennes. De façon plus large, le groupe travaille en synergie avec le monde de l'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles, associations) dans l'idée de renforcer la place de ce secteur dans le paysage économique national.

8 QUELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ?

Le Groupe SOS a bien la volonté de conforter sa position d'acteur important de l'économie sociale et solidaire, capable de porter des valeurs fortes et de fonctionner suivant une méthode qui a fait ses preuves depuis plus de vingt ans.

Son développement est le fruit d'une politique adoptée par ses conseils d'administration et encouragée par les pouvoirs publics. Ainsi, régulièrement, l'Etat, les départements et les communes font appel au Groupe SOS pour mener à bien la mise en place de dispositifs sanitaires et sociaux innovants ou bien pour pérenniser l'action d'associations en difficulté.

Le développement s'est aussi opéré par sollicitation directe d'associations qui connaissaient des difficultés de gestion ou de fonctionnement. Après information détaillée de leurs membres quant à ce que signifiait l'intégration de leur association au Groupe SOS, ceux-ci ont alors toujours voté à l'unanimité dans ce sens, conscients que cette solution permettait d'échapper à de graves difficultés. Ainsi, le tribunal de grande instance (TGI) de Paris, dans sa décision du 27 juillet 1995 a jugé que l'intégration d'Aparts, devenue depuis SOS Habitat et Soins, permettait d'éviter la mise en liquidation judiciaire de cette association. De même, l'intégration de JCLT au Groupe SOS a permis au TGI de Paris, dans son jugement du 12 juin 2003, de considérer que l'association était en mesure de dépasser les difficultés qu'elle rencontrait, permettant en conséquence d'éviter toute procédure de redressement judiciaire.

La croissance du Groupe SOS se situe clairement dans une perspective de développement durable. La logique de pérennisation des activités, du maintien des services rendus aux usagers comme des emplois, implique une stabilité financière rendue possible par la taille du Groupe. Elle permet en effet de faire jouer, en toute transparence, des mécanismes de solidarité financière entre les entités du Groupe et ainsi de pallier les difficultés économiques que certaines peuvent rencontrer ponctuellement. L'association JCLT a ainsi pu bénéficier de ce mécanisme lors de son intégration au Groupe grâce aux garanties bancaires qui lui ont été accordées.

Le Groupe SOS se veut capable d'intervenir dans tous les champs de la lutte contre les exclusions.

Contacts

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU GROUPE SOS

379, avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 01 55 87 55 55



ÉDITIONS ET DIFFUSION

editions@groupe-sos.org
Tél. : 04 96 11 05 89

PRESSE ET PARTENARIATS

partenariats@groupe-sos.org
Tél. : 01 55 87 55 54

Pour consulter l'ensemble des coordonnées de nos établissements
www.groupe-sos.org

LE GROUPE SOS REMERCIE



CAISSE D'ÉPARGNE

Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

**Vous serez fiers
de votre banque.
Nous nous
y engageons**

**GROUPE
CREDIT COOPERATIF**
comme son nom l'indique

Coopérer, c'est faire ensemble. C'est donc partager. Une banque coopérative, c'est une banque qui a le sens du partage. Donc, qui ne ressemble à aucune autre banque. Pourtant, favoriser la coopération, c'est l'avenir pour plus d'une entreprise quelle que soit sa taille. Et pour l'emploi. Encourager l'activité des associations, c'est vital pour la santé, la culture, le sport, l'insertion, le logement. Entre autres. Créer des produits solidaires, comme la Carte Bleue Agé, c'est un moyen si simple de passer à l'action. Bienvenue au Crédit Coopératif.

www.credit-cooperatif.coop

GROUPE BANQUE POPULAIRE